Karaté club de Deuil-la-Barre

(Saison 2023-2024)

Pour toute inscription, vous devez vous munir des pièces suivantes :

1-Une photo d'identité
2-Votre règlement par chèque (4 au maximum)
3-Une enveloppe timbrée à votre adresse
4-Un certificat médical (datant de moins de 2 mois) obligatoire avant l'accès au cours (ou cachet du médecin sur passeport sportif)
5 -Le coupon dûment rempli ci-dessous

Tout dossier incomplet ne pourra être accepté, ni enregistré au club.
L'accès aux cours de Karaté ne se fera qu'après la remise du dossier complet.
Cette inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.
La municipalité se réserve le droit de modifier les horaires et les lieux d'entrainement au cours de la saison

Nom : …… **Prénom :** ……

Date de naissance : …… **Nationalité :** ……

Adresse : ……..

Tel : …… **Email ci-dessous obligatoire :**

| | | |